

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 OCTOBRE 2006**

**Présents :** *(voir liste d'émargement)*

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 30 juin 2006 est approuvé à l'unanimité

## **II. BILAN DES ACTIVITES 2005/2006**

M. LABARBERE présente le rapport des activités du collège durant l'année scolaire 2005/2006 (voir document ci-joint) Le compte rendu de toutes ces activités est validé à l'unanimité (18 votants, 18 oui).

Les parents d'élèves s'associent aux professeurs pour souligner qu'il est très regrettable que la classe de primo arrivants pour l'agglomération agenaise qui proposait un accueil et un enseignement adapté soit supprimée depuis quelques années.

## **III. PLAN DE PREVENTION DE LA VIOLENCE *(voir document joint)***

Le rôle de révélateur est étendu à tous les adultes acteurs de la vie scolaire de l'enfant. Un protocole de signalement est en cours d'élaboration. Ce document devrait permettre de « formaliser » la chaîne d'alerte face à tout type de problème ou de souffrance que peuvent rencontrer les élèves, permettant ainsi une meilleure réactivité.

Les parents d'élèves évoquent le cas d'un enfant « souffre douleur » de sa classe. Les parents de cet élève ayant signalé le problème après avoir pris la décision de retirer l'enfant du collège. Que faire face à cette situation ? Le protocole évoqué ci-dessus paraît dès lors un excellent moyen de ne pas « passer à côté » d'un état de souffrance. Une prochaine réunion dans le cadre du CESC est prévue.

M. Milot évoque le fait que la suppression des postes dans l'encadrement des enfants engendre une plus grande difficulté d'être vigilant aux « alertes » possibles. M. Nougaret souligne quant à lui que l'entassement des élèves sous le préau les jours de pluie est générateur de situation potentiellement dégénératrice.

## **III. STAGES SEGPA**

Les stages d'information et d'orientation des 3<sup>ème</sup> auront lieu assez tôt dans l'année ; par contre les stages de 4<sup>ème</sup> auront lieu comme chaque année en juin.

☞ *(voir documents joints)*

Ces décisions sont validées par un vote à l'unanimité.

#### IV. CROSS DU COLLEGE

Le cross aura lieu le mardi 24 octobre 2006, les cours s'arrêteront à 12 h 00. Il y aura 4 courses ( une par niveau) avec un classement différent pour les garçons et pour les filles.

Validation par vote à l'unanimité

#### V. INTERCLASSE SPORTIF

Une demi journée (pour les classes de 3<sup>ème</sup> à Noël, et pour les 4<sup>ème</sup> à Pâques) sera banalisée afin de permettre d'organiser des rencontres sportives. Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> auront droit à une journée chacun aux environs du 15 juin.

Validation par vote à l'unanimité

#### VI. REGLEMENT INTERIEUR

Une note sera diffusée aux parents afin de permettre aux élèves ayant un professeur absent de façon imprévue de sortir du collège **s'il n'a pas d'autres cours de la journée**. Cela simplifiera les choses pour les parents ne pouvant pas se déplacer durant la journée et qui ne souhaitent pas que leurs enfants restent en permanence (cf. document joint).

Il est rappelé que les enfants inscrits à l'étude du matin (8 heures / 9 heures) et du soir (17 heures / 18 heures) **doivent rester durant toute l'heure** car il s'agit d'un temps de travail surveillé et non d'une garderie. Aucune sortie avant la fin de la séance ne sera acceptée et aucun élève arrivant en retard ne pourra s'intégrer à l'étude afin de préserver l'ambiance de travail.

Validation votée à l'unanimité

#### VII. CONVENTIONS ET CONTRATS

Les différentes conventions et contrats présentés par Monsieur le Principal sont validés par vote à l'unanimité (18 votants, 18 oui)

↳ Convention avec l'UNSS 47 :

Détachement de M. MOTHE auprès de l'inspection d'académie et qui, dans la mesure où il n'a pas de remplacement à assurer, est à la disposition des besoins du collège (CROSS, piscine, sortie APPN, ...).

↳ Convention rétroactive (2004-2005) avec Aquasud

↳ Contrat avec la MAIF

### **VIII. DON D'UN ORDINATEUR CAMMI**

Monsieur LABARBERE tient à rendre hommage au secrétariat qui a accompli une lourde tâche dans la mise en place du logiciel « SCONET »

Le CAMMI reconnaissant les difficultés rencontrées a offert un ordinateur aux établissements qui servira à des tâches administratives en « dédommagement ».

Le don est accepté à l'unanimité

### **IX. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE**

M. CHAUVEAU propose une DBM afin de procéder à l'achat de manuels scolaires. Il semble manquer des séries entières notamment en histoire et géographie

Une autre DBM est demander pour pallier les augmentations de tarif du gaz.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité (17 votants, 17 oui)

### **X. TARIFS DE RESTAURATION (VOIR DOCUMENT JOINT)**

Désormais les augmentations de tarifs concernant la restauration sont du ressort du Conseil Général. Les nouveaux prix pour l'année scolaire 2006/2007 sont soumis à l'avis du Conseil d'Administration qui les valident par un vote à l'unanimité (17 votants, 17 oui)

### **XI. VOYAGE EN IRLANDE (CONNEMARA)**

Les élèves de 4<sup>ème</sup> Anglais LV1 peuvent participer à un voyage pédagogique d'une semaine en Irlande (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> semaine de mai). Le trajet aller/retour Toulouse – Dublin se fera en avion, le reste des déplacements ayant lieu en bus.

Le prix sera de l'ordre de 530 Euros par enfant avec une possible diminution due à d'éventuelles subventions des mairies.

Il n'y aura pas de voyage en Espagne cette année.

Le principe du voyage est validé à l'unanimité (17 votants, 17 oui).

### **XII. SORTIE « PERCEVAL ET LANCELOT » POUR LES 5EME**

Entre le 4 et le 28 avril, une représentation au Théâtre du Jour du spectacle « Perceval et Lancelo » accueillera les élèves de 5<sup>ème</sup> répartis en 2 groupes. Le tarif est de 6 € par enfant pour le spectacle et le montant du trajet s'élèverait à 270 €, soit au total 1 248 €.

### **XIII. CONCESSIONS DE LOGEMENT**

Sur les 5 logements « disponibles » au sein du collège, deux sont insalubres et ne peuvent donc être attribués, un est réservé à M. LABARBERE, un à Mme MOUGENOT et le troisième normalement attribué à M. CHAUVEAU reste en attente de réfection.

Validation à l'unanimité par vote du CA

### **XIV. DELEGATION DE SIGNATURE**

Des délégations de signatures sont accordées par vote à l'unanimité à Mme MOUGENOT et à M. CHAUVEAU (15 votants, 15 oui)

### **XV. ATTRIBUTION D'ORDINATEURS**

Le Conseil Général a décidé l'acquisition de matériel informatique pour les collèges du département sur quatre ans. Le Collège La Rocal se verra attribué 65 ordinateurs DELL, selon la répartition suivante pour 2006 / 2007 :

Administration	2006 : 1	2007 : 8
CDI	2006 : 7	2007 : 6

Les enseignants demandent officiellement que la salle informatique soit équipée de 15 ordinateurs au minimum afin d'assurer un déroulement correct des cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40

La secrétaire de séance :

Le Président :

Laurette RECHE

P. LABARBERE